

## **Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques**

**Quarante-deuxième session  
Genève, 4 – 7 novembre 2019**

### **RÉSUMÉ PRÉSENTÉ PAR LE PRÉSIDENT**

adopté par le comité

#### **POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA SESSION**

1. M. Alfredo Rendón Algara, président du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT), a ouvert la quarante-deuxième session du SCT et souhaité la bienvenue aux participants.
2. M. Francis Gurry, Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), a formulé des observations liminaires.
3. M. Marcus Höpperger (OMPI) a assuré le secrétariat du SCT.

#### **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

4. Le SCT a adopté le projet d'ordre du jour (document SCT/42/1 Prov.2).

#### **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DU PROJET DE RAPPORT DE LA QUARANTE ET UNIÈME SESSION**

5. Le SCT a adopté le projet de rapport de la quarante et unième session (document SCT/41/11 Prov.)

#### **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS**

##### *Projet d'articles et projet de règlement d'exécution sur le droit et la pratique en matière de dessins et modèles industriels*

6. Le président a rappelé que l'Assemblée générale de l'OMPI, à l'occasion de sa session d'octobre 2019, avait décidé que, à sa prochaine session en 2020, elle poursuivrait l'examen de la question de la convocation d'une conférence diplomatique pour l'adoption du traité sur le droit des dessins et modèles (DLT) devant se tenir à la fin du premier semestre de 2021.

7. Le président a indiqué en conclusion que le SCT avait pris note de toutes les déclarations faites par les délégations sur ce point. Le SCT a pris note de la décision de l'Assemblée générale tendant à poursuivre l'examen de cette question à sa prochaine session en 2020.

##### *Dessins et modèles d'interfaces utilisateurs graphiques, d'icônes et de polices/fontes de caractères*

8. Le SCT a examiné le document SCT/41/2 (Compilation des réponses au questionnaire sur les dessins et modèles d'interfaces utilisateurs graphiques, d'icônes et de polices/fontes de caractères).

9. Le président a indiqué en conclusion que le Secrétariat était prié :

- de continuer d'accepter les réponses supplémentaires ou révisées des délégations jusqu'au 10 janvier 2020; et
- d'établir un document analysant toutes les réponses, pour examen par le SCT à sa prochaine session.

10. Le SCT a également examiné le document SCT/42/6 (Proposition de recommandation commune concernant la protection des interfaces utilisateurs graphiques à titre de dessins et modèles industriels, présentée par les délégations des États-Unis d'Amérique et du Japon).

11. Le président a indiqué en conclusion que l'examen du document SCT/42/6 se poursuivrait à la quarante-troisième session du SCT.

##### *Protection temporaire accordée aux dessins et modèles industriels lors de certaines expositions internationales selon l'article 11 de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle (document SCT/42/2 Prov.)*

12. Le SCT a examiné le document SCT/42/2 Prov. (Compilation des réponses au questionnaire sur la protection temporaire accordée aux dessins et modèles industriels lors de certaines expositions internationales en vertu de l'article 11 de la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle).

13. Le président a indiqué en conclusion que le Secrétariat était prié :

- de continuer d'accepter les réponses supplémentaires des délégations jusqu'au 10 janvier 2020;
- d'établir ensuite une version définitive du document afin de la présenter pour examen à la quarante-troisième session du SCT; et

- d'organiser à la quarante-troisième session du SCT une séance d'information d'une demi-journée portant sur : i) les pratiques des offices et ii) l'expérience des utilisateurs en ce qui concerne la protection temporaire accordée aux dessins et modèles industriels en vertu de l'article 11 de la Convention de Paris.

*Informations actualisées des États membres concernant le service d'accès numérique aux documents de priorité (DAS)*

14. Le SCT a pris note des progrès réalisés par les membres dans la mise en œuvre du service d'accès numérique aux documents de priorité pour les dessins et modèles industriels.

15. Le président a indiqué en conclusion que le SCT reviendrait sur ce point pour une mise à jour à sa prochaine session.

**POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : MARQUES**

*Proposition révisée de la délégation de la Jamaïque (document SCT/32/2).*

16. Le SCT a examiné le document SCT/32/2.

17. Le président a indiqué en conclusion que la délégation de la Jamaïque présenterait à la prochaine session du SCT une version révisée de ce document qui tiendrait compte des observations formulées pendant la session en cours.

*Proposition présentée par les délégations des Émirats arabes unis, de la Géorgie, de l'Indonésie, de l'Islande, de la Jamaïque, du Liechtenstein, de la Malaisie, du Mexique, de Monaco, du Pérou, du Sénégal et de la Suisse concernant la protection des noms de pays et des noms géographiques d'importance nationale (document SCT/39/8 Rev.3).*

18. Le SCT a examiné le document SCT/39/8 Rev.3.

19. Le président a indiqué en conclusion que les coauteurs du document SCT/39/8 Rev.3 présenteraient à la prochaine session du SCT une version révisée de leur proposition.

*Proposition présentée par les délégations des Émirats arabes unis, de la Géorgie, de l'Indonésie, de l'Islande, de la Jamaïque, du Liechtenstein, de la Malaisie, du Mexique, de Monaco, du Pérou, du Sénégal et de la Suisse concernant la protection des noms de pays et des noms géographiques d'importance nationale dans le DNS (document SCT/41/6).*

20. Le SCT a examiné le document SCT/41/6.

21. Le président a indiqué en conclusion que l'examen du document SCT/41/6 se poursuivrait à la quarante-troisième session du SCT.

*Proposition de la délégation du Pérou concernant la réalisation d'une enquête sur la protection de la marque-pays dans les États membres (document SCT/42/4)*

22. Le SCT a examiné le document SCT/42/4.

23. Le président a indiqué en conclusion :
- que la délégation du Pérou adresserait au Secrétariat, avant le 31 décembre 2019, une proposition relative à un projet de questionnaire sur la protection des marques-pays dans les États membres;
  - que les membres du SCT étaient invités à envoyer au Secrétariat, avant le 31 décembre 2019, les questions qu'ils souhaitaient inclure dans le projet de questionnaire; et
  - que le Secrétariat était prié de compiler toutes les questions, pour examen du projet de questionnaire par le SCT à sa prochaine session.

*Proposition de la délégation de la République de Corée concernant la protection des marques notoires (document SCT/42/5)*

24. Le SCT a examiné le document SCT/42/5.

25. Le président a indiqué en conclusion :
- que la délégation de la République de Corée présenterait une version révisée de sa proposition concernant les pratiques des États membres en matière de protection des marques notoires connues au niveau international, compte tenu des observations formulées par les délégations, pour examen par le SCT à sa prochaine session; et
  - que les membres du SCT étaient invités à envoyer leurs contributions à la délégation de la République de Corée avant le 31 janvier 2020.

*Compte rendu de la situation concernant les aspects relatifs aux marques dans le contexte du système des noms de domaine (DNS)*

26. Le SCT a examiné le document SCT/42/3 et demandé au Secrétariat de tenir les membres informés de l'évolution future du système des noms de domaine.

## **POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES**

27. Le SCT a examiné les documents SCT/40/5 et SCT/40/6.

28. Le Secrétariat a présenté une version d'essai d'une base de données reproduisant toutes les réponses au premier questionnaire sur les systèmes nationaux et régionaux susceptibles d'assurer une certaine protection aux indications géographiques et au second questionnaire sur l'utilisation licite ou illicite des indications géographiques, des noms de pays et des noms géographiques sur l'Internet et dans le DNS.

29. Le président a indiqué en conclusion que la base de données serait publiée sur la page Web du SCT et que les membres seraient invités à soumettre de nouvelles contributions ou à mettre à jour les informations existantes, selon le cas.

30. Le SCT a examiné un document officiel contenant des propositions de thèmes à traiter lors d'une séance d'information d'une demi-journée qui se tiendrait au cours de la quarante-troisième session du SCT.

31. Le président a indiqué en conclusion que le SCT était convenu :

- de tenir une séance d'information d'une demi-journée sur les indications géographiques dans le cadre de la quarante-troisième session du SCT;
- que le programme de cette session d'information comprendrait deux réunions d'experts sur les thèmes suivants : i) évaluation des conditions ayant jeté les bases de la protection des indications géographiques et évaluation de toute modification de ces conditions; ii) moyens d'empêcher les opérateurs de tirer profit de l'utilisation et de l'enregistrement de mauvaise foi de droits de propriété intellectuelle sur les indications géographiques dans le DNS.
- d'inviter les membres à présenter à la quarante-troisième session du SCT des propositions de thèmes pour une séance d'information sur les indications géographiques, qui se tiendrait parallèlement à la quarante-quatrième session du SCT.

#### **POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA SESSION**

32. Le président a prononcé la clôture de la session le 7 novembre 2019.

[Fin du document]